

## 17ème législature

<b>Question N° : 141</b>	De <b>M. Aurélien Saintoul</b> ( La France insoumise - Nouveau Front Populaire - Hauts-de-Seine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Armées et anciens combattants		<b>Ministère attributaire</b> > Armées
<b>Rubrique</b> >armes	<b>Tête d'analyse</b> >Absence d'information sur l'importation d'armements en France	<b>Analyse</b> > Absence d'information sur l'importation d'armements en France.
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>24/12/2024</b>		

### Texte de la question

M. Aurélien Saintoul appelle l'attention de M. le ministre des armées et des anciens combattants sur l'absence d'information et de débat quant à la stratégie d'importation et d'achats d'armements étrangers en France. En effet, contrairement aux exports, il n'existe à ce jour aucune information fournie aux parlementaires sur l'importation d'armes en France, que ce soit concernant les pays et entreprises fournisseurs, les parts de marchés ou encore les segments de dépendance. Les seules informations à disposition des parlementaires sont rassemblées dans une ligne isolée dans le rapport SIPRI 2022 et indiquent les deux plus gros fournisseurs du pays : les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, avec respectivement 42 % et 16 % de part de marché. Aussi, il souhaite savoir s'il compte fournir un rapport détaillé pour alimenter le débat stratégique sur l'importation de matériels militaires en France.